

# Vive l'Anarchie - Semaine 28, 2022

---

## Sommaire

- Russie : de la chair à prison à la chair à canon
- Royaume-Uni/Etats-Unis : les migrants, nouveaux cobayes de la prison électronique hors des murs
- Brochure « Solidarité avec Ivan ! Liberté pour toutes et tous ! »
- Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : quand les CRS partent en goguette...
- Nantes (Loire-Atlantique) : en plein dans le mille !
- Philadelphie (États-Unis) : une organisation anti-avortement perd sa vitrine
- Las Condes (Chili) : attaque explosive contre le constructeur de prison Besalco
- Trévise (Italie) : Juan condamné à 28 ans de prison
- Rome (Italie) : la Cassation aggrave les peines contre Alfredo et Anna
- Deux-Sèvres : couper la flotte aux céréaliers agro-industriels
- Lamia (Grèce) : une lettre de Giannis Michailidis, depuis la cellule spéciale de l'hôpital
- Bron (Rhône) : chaque âge saccage sa cage...
- Montreuil/Aubervilliers : Perquisitions et arrestations de 3 compagnons
- Avez-vous déjà entendu parler du CLODO ?

# Russie : de la chair à prison à la chair à canon

Publié le 2022-07-12 06:00:03

*[Note : dès le mois d'avril, l'Etat ukrainien a fait exactement la même chose avec les sans-papiers enfermés dans ses centres de rétention, voir ici]*

## Guerre en Ukraine : le groupe Wagner recrute des prisonniers russes en promesse d'une remise de peine

France Info, 11 juillet 2022

**Se battre en Ukraine contre une remise de peine. C'est ce que propose le groupe Wagner, société militaire privée associée à la présidence russe, à des détenus de droit commun.** Après plus de quatre mois de guerre en Ukraine, l'armée russe semble souffrir d'un manque d'effectif. Le président russe Vladimir Poutine n'a pas décrété la mobilisation générale, donc il peine à assurer une rotation des troupes au combat. Pour éviter une pénurie de combattants, le groupe Wagner, recrute dans les prisons russes en échange de remise de peine. **Les prisonniers qui acceptent iront se battre dans le Donbass, front principal de l'invasion russe en Ukraine.**

La milice Wagner fait une campagne de recrutement dans la prison d'Obukhovo à Saint-Petersbourg. Le petit ami de Nadejda y purge une peine de huit ans et demi de prison pour trafic de stupéfiants. **La compagne d'un autre détenu lui a appris la nouvelle : les prisonniers qui s'engagent à aller faire la guerre six mois en Ukraine pourront avoir une remise de peine.**

« *Elle m'a dit que la proposition était valable pour six mois, au bout de six mois c'est 'amnistie totale'* », explique la Russe. « *Mon copain m'a appelé et m'a confirmé la chose. Il disait qu'effectivement dans la colonie pénitentiaire, on ne parle plus que de ça : on recrute pour la guerre ! Il me dit que beaucoup de prisonniers y réfléchissent encore.* » Onze détenus de cette prison sont déjà partis à la guerre.

La journaliste Julia Krasnikova, du média en ligne Vajnie istorii a recueilli nombre d'autres témoignages. Pour elle, il est clair que le groupe Wagner est à la manœuvre dans ces « recrutements ». « *Ces sont les détenus chefs de section qui ont annoncé ouvertement aux*

*autres que le groupe Wagner recrutait. L'un d'eux a même mentionné le nom de Prigojine »,* détaille la journaliste.

Evgueni Prigojine alias le « cuisinier de Vladimir Poutine », est considéré comme le véritable patron du groupe Wagner. De source militaire occidentale, on confirme, en effet, que **la majeure partie des combattants russes présents sur le front du Donbass ukrainien sont soit des Tchétchènes, soit des supplétifs recrutés par Wagner.**

---

# Royaume-Uni/Etats-Unis : les migrants, nouveaux cobayes de la prison électronique hors des murs

Publié le 2022-07-12 06:00:03

## La surveillance électronique des migrants en forte hausse

La Presse (Canada), 3 juin 2022 (extraits)

**Le nombre de migrants soumis en société à une forme de surveillance électronique tandis que leur dossier chemine devant les tribunaux est en forte hausse aux États-Unis, où une application téléphonique controversée utilisant la reconnaissance faciale s'impose comme l'outil de prédilection des autorités.**

Les plus récentes données du service américain de l'Immigration et des Douanes (ICE) indiquent que plus de 200 000 personnes étaient inscrites en avril dans un programme d'« alternatives à la détention » prévoyant une telle surveillance, soit au moins deux fois plus qu'en décembre 2020. **Environ 150 000 d'entre elles dépendaient de l'application SmartLink, comparativement à 5000 quelques années plus tôt.**

**Développée par une firme du Colorado, B.I. Incorporated,** elle permet à la personne inscrite de rapporter régulièrement à distance sa présence aux autorités en prenant une photo qui est comparée à celle archivée au moment de son inscription. L'application relaie du même coup les données de géolocalisation de l'appareil pour confirmer où se trouve le participant.

Layla Razavi, qui dirige *Freedom for Immigrants*, note que l'administration du président **Joe Biden veut développer le programme pour faire passer le nombre de personnes inscrites à 400 000 d'ici la fin de l'année** et idéalement réduire le nombre de migrants détenus. « *Je pense que c'est plus facile pour eux de vendre cette approche parce que le public a plus de mal à se faire une idée claire des problèmes découlant du recours à la surveillance électronique que de la détention* », dit-elle.

**Le bracelet électronique, qui a été très largement utilisé par ICE avant que l'application SmartLink ne gagne en popularité,** a de lourdes conséquences pour les migrants ciblés, note M<sup>me</sup> Razavi. Une étude menée par son organisation indique que près de 90 % des

personnes soumises à cette technologie ont développé des troubles de santé mentale. M<sup>me</sup> Razavi note que ces chiffres reflètent en partie la stigmatisation sociale découlant du port du bracelet. Nombre de personnes concluent à tort que la personne le portant est un dangereux criminel et cherchent à l'éviter.

Le recours à *SmartLink* est moins stigmatisant a priori, mais il ne comporte pas moins de problèmes importants, prévient Julie Mao, qui dirige *Just Futures Law*, une organisation de défense juridique des migrants. « **Ça ne représente pas une solution de rechange à la détention, mais bien une extension du système de détention** », explique-t-elle. Les migrants utilisant l'application, note M<sup>me</sup> Mao, doivent composer avec l'idée qu'ils peuvent être suivis en continu par les autorités fédérales et le vivent difficilement.

Dans un communiqué transmis à *La Presse*, *B.I. Incorporated* maintient que ses produits respectent toutes les exigences fédérales de protection de la vie privée et ne sont pas utilisés pour « suivre les individus ou recueillir des données » non liées aux exigences d'ICE. *B.I. Incorporated* affirme qu'en moyenne, 90 % des rendez-vous de suivi avec des agents d'ICE qui sont requis des participants au programme ont été faits avec succès.

### Encore marginal au Canada

Les organisations canadiennes de défense des migrants consultées par *La Presse* voient d'un mauvais œil le développement de pratiques de surveillance électronique dans ce domaine.

La directrice générale du Conseil pour les réfugiés, Janet Dench, relève que l'imposition d'un bracelet électronique ou d'une application comme *SmartLink* est « extrêmement intrusive » et prive « inutilement » la personne visée d'une partie de sa liberté sans garantir qu'elle va se présenter devant les tribunaux au moment requis.

**L'Agence des services frontaliers du Canada a lancé en 2018 un projet pilote dans la région de Toronto prévoyant l'utilisation de bracelets électroniques pour favoriser des solutions de rechange à la détention et a « temporairement » élargi l'application de la technologie au Québec pendant la pandémie.** Il n'a pas été possible d'obtenir jeudi de chiffres de l'agence sur le nombre de migrants ayant pu être touchés.

---

### Londres va équiper les migrants de bracelets électroniques

**Depuis cette semaine, au Royaume-Uni, certains migrants doivent porter des bracelets électroniques**, à l'image de prisonniers de droit commun. Cette mesure, faisant partie d'un projet-pilote d'une durée d'un an, peut être appliquée aux migrants visés par des procédures d'expulsion du pays et, plus largement, aux demandeurs d'asile qui arrivent à bord de petits bateaux à travers la Manche ou via des « routes dangereuses et inutiles », selon le gouvernement.

Les appareils, équipés de GPS, doivent permettre de garder « un contact permanent » avec ceux qui les portent dans le but de « suivre plus efficacement l'avancée de leur demande d'asile », dit-on du côté du Home Office, l'équivalent du ministère de l'Intérieur. Ils doivent permettre aussi, voire surtout, de garder un œil sur leurs allées et venues pour éviter qu'ils ne disparaissent de la circulation.

**Les porteurs de bracelets devront pointer régulièrement dans un commissariat ou un centre dédié à l'immigration. Selon les autorités, un couvre-feu et une mise en détention ou des poursuites pourront être décrétés à l'encontre d'un migrant qui ne se plierait pas à ces règles.**

La mise en place de cette mesure s'appuie sur un document publié par les autorités en janvier 2022, qui prévoyait l'utilisation de bracelets électroniques pour des individus présentant “un risque élevé de nuisance envers la population sur la base de faits de criminalité et/ou de cas relatifs à la sécurité nationale». Si ce document évoquait la possibilité d'en équiper certains migrants, il ne mentionnait pas les demandeurs d'asile n'ayant commis aucun crime comme cibles potentielles de cette mesure, relève le journal The Guardian.

Les mesures, toujours plus strictes, brandies par le gouvernement conservateur n'ont pour l'heure pas d'effets dissuasifs sur les migrants souhaitant rejoindre le pays. Entre le 1er janvier et le 13 juin, 777 traversées et tentatives de traversées impliquant 20 132 candidats ont été recensées, a indiqué le ministère français de l'Intérieur. Cela représente une hausse de 68 % par rapport à la même période en 2021.

---

# Brochure « Solidarité avec Ivan ! Liberté pour toutes et tous ! »

Publié le 2022-07-12 06:00:04

12 juillet 2022 –

126 visite

Délai moyen de réponse : 1 à 5 heures

Délai moyen de réponse : 1 à 5 heures

Cette brochure émane d'un collectif informel et anonyme constitué en solidarité avec Ivan. Ce collectif ne prétend pas être un comité de soutien de référence ou quoi que ce soit d'officiel. Toutes les initiatives autonomes se solidarisant avec Ivan et/ou avec tout.e autre prisonnier.e de la guerre sociale nous semblent les bienvenues. Tout comme sont bienvenues la reproduction et la diffusion de cette brochure.

Des anarchistes (juillet 2022)

---

Sommaire :

- Lettre d'Ivan depuis la prison de Villepinte (15 juin 2022)
  - Chronologie de quelques incendies de véhicules en France, entre mai 2021 et mai 2022 (juillet 2022)
  - Nique la diplomatie, les médias et le nucléaire ! Vive l'Attaque ! (juin 2022)
  - Le feu de la Saint-Jean à Bonnefoy (juillet 2022)
  - Il n'y a pas d'incendiaire isolé.e (juillet 2022)
- 

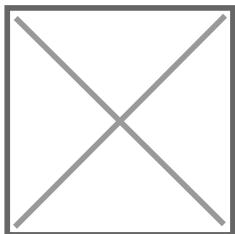
La lettre d'Ivan depuis la prison de Villepinte a été traduite en italien et en anglais. Il est possible de la lire sur Act for freedom now !

PDF - 2.2 Mo

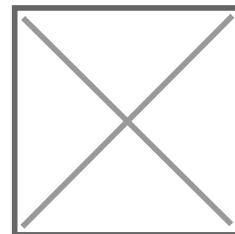
**Format « livret »**

**Source:** Brest.mediaslibres.org

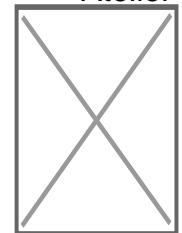
Cet article a 3 ans. Le contenu et les informations peuvent être obsolètes. Dans le cadre de notre mission d'archivage, nous ne supprimons jamais les anciens articles pour documenter l'histoire du mouvement anarchiste au fil du temps.



Incendie d'un utilitaire Vinci en solidarité avec Ivan



Atelier



lettres de soutien à Ivan, anarchiste incarcéré à Villepinte depuis juin 2022

Contre toutes les prisons : Avec ou sans épidémie, liberté pour tous et toutes !  
Default Thumbnail« Liberté pour tous et toutes, avec ou sans-papiers ! »

---

# **Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : quand les CRS partent en goguette...**

Publié le 2022-07-12 06:00:04

**Cinq policiers violemment agressés à Aix-en-Provence en sortie de boîte de nuit**

France Bleu, 11 juillet 2022 (extrait)

**Dans la nuit de samedi à dimanche, aux alentours de 5 heures du matin, cinq CRS de la compagnie de Chalon-sur-Saône sortent de la discothèque « Le Mistral » à Aix-en-Provence.**

**Une quinzaine d'individus les attendent à la sortie.** Les agents des forces de l'ordre, pas en service ce soir-là, sont victimes de jets de pavés. **Au moins quatre des cinq policiers sont blessés : multiples fractures, pied cassé, nez cassé, traumatisme crânien.**

Deux individus ont été interpellés, ils sont en garde à vue.

---

# **Nantes (Loire-Atlantique) : en plein dans le mille !**

Publié le 2022-07-14 09:00:04

## **Nantes. Deux caméras de vidéosurveillance détruites au fusil à pompe**

Ouest France, 10 juillet 2022

**Deux caméras du centre de supervision urbain (CSU) de Nantes Métropole ont été détruites dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 juillet vers 4h du matin, au nord de la Ville.**

Deux hommes, encagoulés, ont été vus sur un scooter. **Ils ont fait feu à plusieurs reprises sur les caméras, installées à l'entrée de la rue Samuel-de-Champlain. De "nombreux impacts" ont été observés mais aucun étui ni aucune douille n'ont été retrouvés. Les faits n'ont été signalés à la police que samedi après midi.**

---

# Philadelphie (États-Unis) : une organisation anti-avortement perd sa vitrine

Publié le 2022-07-14 09:00:04

Traduit de l'anglais de Philly Anti-Capitalist, 7 juillet 2022

**Aux petites heures du 6 juillet, le bureau de *Pro-Life Union of Greater Philadelphia* (88 Pennsylvania Ave Oreland, PA) a vu sa vitrine brisée et son mur vandalisé avec le tag « Jane's Revenge ». L'Union pour la vie gère deux centres de crise pour femmes enceintes (Guiding Star Mother's Home : 1940 E Chelten Ave, Philadelphie, PA, et The Cenacle : 1509 Church St, Philadelphie, PA) et une ligne d'assistance téléphonique anti-avortement (610-626-4006).**

Elle organise également des rassemblements anti-avortement devant les cliniques qui le pratiquent, où les clients sont harcelés et humiliés, et fédère de nombreuses organisations impliquées dans divers programmes anti-avortement dans le Grand Philadelphie (la liste peut être consultée sur [prolifeunion.org/member-organizations](http://prolifeunion.org/member-organizations)).

Nous espérons que tous les queers, anarchistes, antifascistes, et tout simplement les féministes énervées de la région utiliseront cette information à bon escient. Organisez-vous avec un groupe d'amis, portez un masque et passez à l'action. Projetez votre rage sur vos ennemis. Disparaissez dans la nuit.

Solidarité avec tous ceux qui attaquent l'État, le capital,  
la civilisation et le patriarcat.

*Janes Revenge (A)*

---

# Las Condes (Chili) : attaque explosive contre le constructeur de prison Besalco

Publié le 2022-07-14 09:00:07



traduit de l'espagnol de noticiasdelaguerrasocial, 6 juillet 2022

**Dans la nuit du mardi 5 juillet, vers 23h**, une personne anonyme parcourt à vélo les rues aisées de la commune de Las Condes avant de s'arrêter au croisement des rues Ebro et Encomenderos. **Là se trouve le siège de l'entreprise en bâtiment Besalco** : l'anonyme réussit à faire passer un petit paquet entre les grilles, qui donnent vers l'intérieur du bâtiment. Quelques minutes plus tard, l'engin explose, endommageant sa façade, principalement le pilier, la grille d'entrée et les vitres de l'immeuble.

La silhouette inconnue parvient à poursuivre son chemin sans aucun problème et sans se faire repérer. Sur les lieux arrive le personnel policier typique pour ce genre de faits : GOPE, LABOCAR, OS-9 sous la houlette du déjà traditionnel Parquet Sud, expert autoproclamé pour cette sorte d'affaires. La Ministre de l'Intérieur du gouvernement progressiste Izquierdo Sánchez déclare : "Les investigations sont en cours, je les suis de près, et nous espérons qu'elles pourront aboutir rapidement. En tant que gouvernement, nous rejetons évidemment

*ces faits en espérant qu'ils ne se répéteront pas dans notre pays". Pour sa part, le sous-secrétaire de l'intérieur Manuel Monsalve a déclaré : « Il ne faut pas anticiper de jugements, et il y a des images vidéos de la personne qui aurait placé l'engin explosif concernant l'entreprise Besalco ».*

Quelques heures plus tard, le *Grupo de Acción 6 de Julio-Nueva Subversión* revendique l'action à travers des e-mails envoyés à différents médias de contre-information, en donnant comme principale motivation de l'attaque la participation de l'entreprise *Besalco* à la gestion de plusieurs prisons aux Chili, ainsi que comme geste de souvenir en mémoire de la camarade Luisa Toledo, en solidarité avec le camarade Marcelo Villarroel et contre les sentences de la justice militaire.

Voici la traduction du communiqué de revendication :



### **Attentat explosif contre Besalco S.A, Chile**

*“Nous devons changer cette manière de vivre pacifique, bien tranquille, simple, sans que rien n’advienne qui ne soit une routine quotidienne. Il doit y avoir un sursaut pour qu’il y ait de la vie, un sursaut permanent. Il doit y avoir de la joie et de la douleur, il doit y avoir de la rage et de la haine. ”*

– Luisa Toledo.

*“Lorsque beaucoup sont sans honneur, d’autres seront toujours là en portant en elleux l’honneur de beaucoup”.*

**La nuit du mardi 5 juillet, peu après 23 h, nous avons attaqué l'entreprise Besalco S.A., à l'angle des rues Ebro et Encomenderos, dans la commune fortunée de Las Condes.**

A partir de 2002 ont débuté les premiers appels d'offres pour instaurer le système de concession d'infrastructures pénitentiaires au Chili : **un total de 8 taules seront réparties entre les entreprises en lice pour leur construction et leur administration.** L'entreprise **Besalco** ainsi que la **Sociedad de Concesiones de Chile** et la **Sodexo Chili** forment le Groupe 1 et ont été nommées en charge des prisons de Alto Hospicio, La Serena et Rancagua. Le Groupe 2

(**Sodexo Chili**) s'est vu attribuer la concession des prisons de Concepción et Antofagasta. Enfin, le Groupe 3 (**Vinci Construction**) administre les prisons de Santiago 1, Valdivia et Puerto Montt.

Le système de concession fonctionne avec des entreprises qui exercent des services de nettoyage, d'alimentation et d'infrastructure dans les prisons, tandis que l'État se charge de la surveillance des prisonnier-e-s à travers la matonnerie. C'est un gros marché pour les entreprises, la surpopulation n'est pas un problème pour ces misérables puisque pour chaque prisonnier-er en plus du maximum imposé par ces mêmes entreprises, l'État doit les indemniser. Les dépenses sont réduites au minimum pour faire davantage de profit, c'est pourquoi les conditions sont encore pires à l'intérieur.



Ces groupes entrepreneuriaux ne participent pas seulement au négoce des taules au Chili, mais ont tissé au fil des ans un monopole qui s'étend dans le monde entier, en administrant des prisons dans différents pays. L'action insurgée les trouve et parvient à les attaquer,

**parce que si nous méprisons les matons serviles de l'AP [nommés *Gendarmería* au Chili], nous méprisons aussi ceux qui font du business avec l'entassement, les tortures et les vexations.**

**Dans prison de Rancagua, administrée par la néfaste entreprise que nous avons attaquée, sont emprisonnés les compagnons Juan Aliste Vega, Marcelo Villarroel, Joaquín García et Francisco Solar, à qui nous envoyons un salut anarchique.** Nous saluons également la compagne Mónica Caballero, séquestrée dans la prison de San Miguel.

Il y a un an mourrait la compagne Luisa Toledo après une longue vie de combat, de résistance et de dignité, laissant dans son parcours des milliers de leçons, d'apprentissages et de choses claires pour affronter l'autorité et le capital. Luisa détestait les positions tièdes et grises, elle défendait l'action de rue, les cagoules et la rue en flammes, c'est pourquoi, en cette nuit froide, nous avons rappelé le souvenir de cette compagne avec le son de l'explosion. Nous portons l'action dans notre sang, qui bout pour rappeler nos mort-e-s.

Nous saluons les compagnon-ne-s Giannis Michailidis, Giorgia Voulgari et Thanos Xatziagkelou, en grève de la faim dans la prison de Korydallos, en Grèce.

Aux compagnon-ne-s en Italie, en Biélorussie, en Indonésie, au Mexique, en Allemagne, en Belgique... que l'attaque autonome s'étende sans pitié contre le pouvoir, dans toutes les directions.

Nous rappelons le souvenir du weiche Pablo Marchant assassiné par la police il y a un an. A nos compagnon-ne-s mort-e-s en action, Mauricio Morales, Sebastián Oversluij, Claudia López, Jony Cariqueo., longue vie à leur mémoire.

A toutes les cellules d'action qui ont attaqué ces derniers temps, toute notre force et notre complicité. Que l'attaque ne décroisse pas, qu'elle se fortifie et trouve ses amples expressions de destruction.

Nous nous solidarisons avec le compagnon Marcelo Villarroel, qui résiste dans taules de la démocratie ! Face au refus de sa libération nous devons sortir dans la rue et faire de l'agitation pour qu'il sorte rapidement.

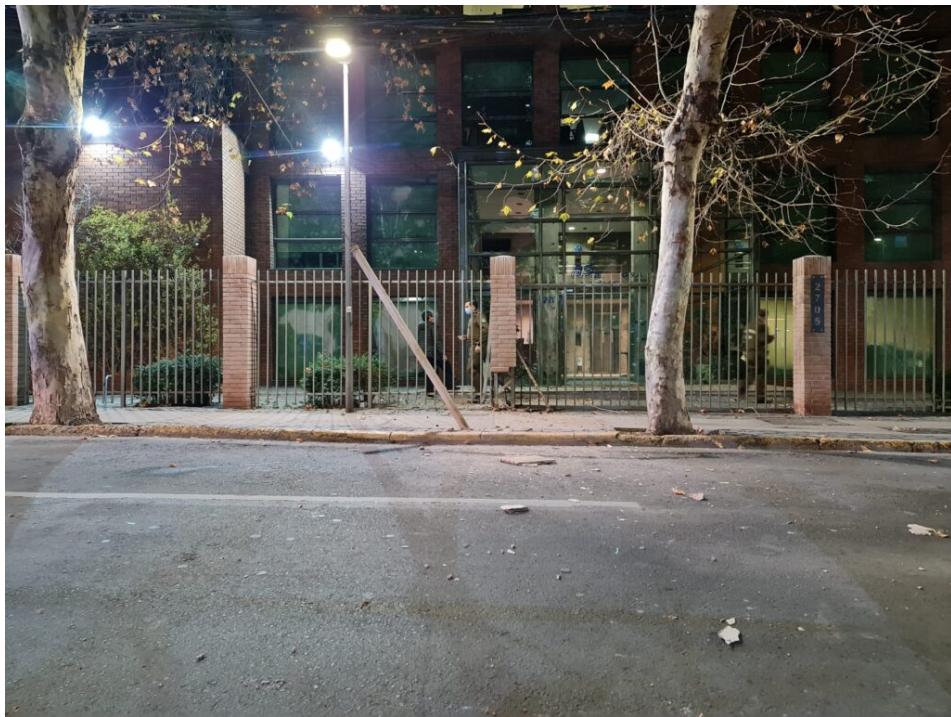
**Multiplions l'agir autonome !**

**Dynamitons les quartiers des riches et des puissants !**

**Rien n'est fini, la guerre contre le pouvoir continue !**

*Grupo de Acción 6 de Julio*

*Nueva Subversión*



# Trévise (Italie) : Juan condamné à 28 ans de prison

Publié le 2022-07-15 18:10:04

## Les yeux remplis de rage

**Samedi 9 juillet, le tribunal de Trévise a condamné notre ami et compagnon anarchiste Juan à 28 ans de prison** (plus trois ans de liberté surveillée, 30 000 € de dédommagements à la Lega et 17 000 € de frais de justice) car il a été tenu pour responsable de l'attaque explosive contre le siège trévisan du parti d'extrême-droite la Lega en août 2018, à Villorba.

Après la récente reconfiguration en crime de « *massacre politique* » – qui prévoit la prison à perpétuité – pour un attentat à l'explosif contre la caserne des carabiniers de Fossano en 2006 attribué aux anarchistes Anna et Alfredo, **il s'agit de mémoire de la peine la plus lourde jamais infligée en Italie pour une action directe qui n'a pas fait de blessés**. Parmi l'infinité d'exemples possibles, on peut noter que le crime de « *massacre politique* » n'a pas été retenu pour le massacre de Capaci\*, tandis que le fasciste Luca Traini a de son côté été condamné à 12 ans de prison pour avoir tiré en 2018 au pistolet semi-automatique sur des immigrés (et sur un siège du *Parti Démocrate*...), en faisant six blessés. Les circonstances aggravantes du code pénal de « *terrorisme* » (et de « *massacre* » sans morts ni blessés) s'appliquent aux révolutionnaires en général et aux anarchistes en particulier.

... Si, jusqu'à présent, personne n'avait pris 28 ans de prison pour une action comme celle de Trévise, ce n'était pas en raison de limitations juridiques (avec la circonstance aggravante de « *terrorisme* » appliquée aux différents éléments qui composent une action – confection, transport, utilisation de matériel « mortel » – on arrive vite pas loin de la prison à vie), mais en raison de limitations sociales. C'est pour la même raison que personne n'a encore pris 12 ans de prison pour un piquet de grève (bien que la loi qui le permet soit là, *prête à être utilisée*). Voilà : on est face à un système en guerre, qui va d'urgence en urgence, qui transforme ses propres désastres en occasions de nouvelles fuites en avant technomilitaires, qui tend à dépasser ces limites qui étaient le résultat de cycles de lutte antérieurs –mais aussi de la valorisation capitaliste –. En ce sens, se pose un problème urgent d'autodéfense collective.

L'acharnement envers les anarchistes révolutionnaires a certainement sa propre spécificité.

Leur disponibilité à prendre des risques qui a été démontrée au cours de ces décennies de pacification sociale, ainsi que l'absence de saints au paradis parmi la classe politique et intellectuelle [c'est-à-dire de relations haut placées, NdT], les rendent particulièrement vulnérables aux coups.

Mais ceux qui, dans la sphère « antagoniste », resteront indifférents au 41bis [régime carcéral spécial où les prisonniers sont enterrés vivants] où Alfredo vient d'être transféré, à la possible condamnation à perpétuité pour lui et Anna, aux 28 ans pour Juan, non seulement révèlent leur propre indigence éthique, mais font un mauvais calcul. Ne sont désormais à l'abri de la répression que ceux qui se résignent.

Quant à nous, après l'avoir eu à nos côtés pendant 20 ans, nous n'abandonnerons pas Juan pour autant. Ce n'est pas seulement la haine envers la domination de l'homme sur l'homme et sur la nature qui nous remplit de rage, mais aussi l'amour pour un compagnon dont nous avons appris à connaître le courage, la modestie et la douceur.

*Pour lui écrire :*

Juan Antonio Sorroche

Casa circondariale

Str. delle Campore, 32

05100 Terni TR

Italie

NdT

\* Référence à l'attentat du 23 mai 1992 à Capaci (Sicile), lorsque la mafia a fait sauter en l'air sur l'autoroute le juge Falcone avec toute son escorte.

\*\* Au moment de son arrestation après deux années où il était parti dans la nature, Juan devait déjà effectuer un cumul de différentes peines de 8 ans de prison ; et après le classement sans suite de la procédure où il était mis en examen pour l'attaque contre l'école de police de Brescia de 2015 (« attentat à finalité terroriste », art. 280bis), il reste inculpé pour celle de 2014 contre le Tribunal de surveillance de Trente (même article).

[Traduit de l'italien de Il Rovescio, 14 juillet 2022 (extrait)]

---

# Rome (Italie) : la Cassation agrave les peines contre Alfredo et Anna



La Cour de cassation a rendu son verdict le 6 juillet sur le

procès *Scripta Manent*. Elle a requalifié l'attentat à l'explosif contre l'école de formation des carabiniers de Fossano (Cuneo) du 2 juin 2006, revendiqué par *Rivolta Anonima et Tremenda / Federazione Anarchica Informale* et pour lequel Anna et Alfredo étaient accusés, en « *massacre politique* » (art. 285 du code pénal), renvoyant l'affaire à la Cour d'appel de Turin pour un recalcul aggravé de leur peine \*.

Toutes les autres condamnations allant de 1 an et 9 mois à 2 ans et 6 mois de prison ont été confirmées contre 11 compagnons avec acquittement pour le reste des accusés, peines et acquittements qui deviennent donc définitifs.

Le temps viendra pour des réflexions plus approfondies. Ce qui semble évident est la volonté de l'État de briser le mouvement anarchiste et la lutte révolutionnaire, en aggravant encore le verdict sorti de la Cour d'assises de Turin, avec une sentence qui ne semble contenir aucune marge de manœuvre. Alors que les contradictions sur lesquelles repose cette société deviennent de plus en plus ingouvernables, avant que les tensions sociales ne prennent des formes ingérables pour le pouvoir, l'État tente de porter un coup au mouvement et un avertissement à celles et ceux qui ne reculent pas : deux ou trois ans contre qui écrit dans un journal, des dizaines d'années de prison et même la prison à perpétuité contre qui passe à

l'action.

La récente décision d'enfermer Alfredo dans le régime carcéral 41bis, d'ailleurs prise effrontément à la veille de ce verdict, s'inscrit pleinement dans cette logique de représailles étatiques : les décisions sont prises, Alfredo doit être enterré, littéralement, en prison. Ses idées, ses actes, sa contribution doivent être réduits au silence, oubliés, condamnés à l'oubli.

Mais oublier les prisonniers de la guerre sociale, c'est oublier la guerre elle-même : solidarité révolutionnaire avec les anarchistes Anna Beniamino et Alfredo Cospito.

Mort à l'État et au capital, vive l'anarchie !

\* NdT : Alfredo et Anna avaient pris respectivement 20 ans de prison et 16 ans et 6 mois, en novembre 2020, pour *association subversive à finalité terroriste*. La requalification de l'attaque de Fossano qui leur est attribuée en « *massacre politique* », leur fait désormais risquer la perpétuité lors du renvoi en appel.

*Pour écrire aux compagnons emprisonnés :*

Anna Beniamino

C. C. di Roma Rebibbia femminile

via Bartolo Longo 92

00156 Roma

Italie

Alfredo Cospito

C. C. di Sassari “Giovanni Bacchiddu”

strada provinciale 56 n. 4

Località Bancali

07100 Sassari

Italie

[Traduit de l'italien de Il Rovescio, 8 juillet 2022]

---

# Deux-Sèvres : couper la flotte aux céréaliers agro-industriels

Publié le 2022-07-15 18:10:08



## Deux-Sèvres ; nouvelles dégradations de matériel agricole sur fond de polémique sur l'irrigation céréalière

France3 Nouvelle-Aquitaine, 14 juillet 2022 (extrait)

C'est au petit matin de mercredi dernier que Philippe Leysenne a découvert l'acte de vandalisme sur sa parcelle de maïs sur la commune d'Arçais. **Sur plus de 50 mètres, son tuyau d'irrigation a été sectionné à la hache ou au lapidaire à huit reprises. Ce système d'une valeur de 25 000 euros est désormais inutilisable.**

**La veille, ce sont deux autres enrouleurs à Mauzé-sur-le-Mignon qui avait subi le même sort. De même, un bassin de substitution à Chef-Boutonne, géré par la Caeds, la**

## **Compagnie d'aménagement des eaux des Deux-Sèvres, a été tailladé au cutter.**

Evidemment, tous ces faits délictueux s'inscrivent dans ce qu'il faut bien appeler la guerre de l'eau deux-sévrière. **Depuis plusieurs années, on le sait, agriculteurs et militants environnementaux s'affrontent autour du très sensible dossier des « bassines » ou « bassins de substitution »** \*, cela dépend dans quel camp on se place. « *Une plainte est déposée* », confirme Philippe Leysenne : « *Je pense que la violence n'est pas un mode d'expression normal. Imaginez, si aujourd'hui elle s'exprime vis-à-vis de l'irrigation, mais si elle s'exprime demain vis à vis de tout autre type d'activité, agricole ou autre, où est ce qu'on s'arrête ?* »

\* Ndlr : Depuis plus de 20 ans, le Marais poitevin est pris d'assaut par une poignée d'irrigants de l'agro-industrie céréalière (notamment du maïs) qui construisent des méga-bassines agricoles pour se garantir des volumes d'eau suffisants pour irriguer l'été lors des restrictions liées aux canicules, en pillant les nappes phréatiques.



---

# Lamia (Grèce) : une lettre de Giannis Michailidis, depuis la cellule spéciale de l'hôpital

Publié le 2022-07-15 18:10:09

## Une lettre de la cellule spéciale de l'hôpital de Lamia

– Giannis Michailidis (Grèce)

Anarchist Bure Cross, 13 juillet 2022

*Le texte ci-dessous, traduit de l'anglais, a été écrit par l'anarchiste grec Giannis Michailidis il y a deux jours, le 11 juillet, au 51ème jour de sa grève de la faim. On pourra lire un bref résumé de son histoire ainsi que sa déclaration initiale d'annonce de grève la faim ici en français, et des nouvelles actualisées régulièrement de sa situation ici en anglais. Hier, la date de la prochaine séance qui doit décider de sa possible libération a été fixée au 25 juillet.*

---

**Le scorpion est un insecte** qui diffère peu de ses espèces ancestrales, qui ont été parmi les premiers animaux terrestres, il y a des centaines de millions d'années. Il a été observé que les individus de cette espèce, lorsqu'ils sont piégés au milieu des flammes sans échappatoire visible, font une chose remarquable : ils retournent leur aiguillon contre eux et se suident ! Un comportement qui n'offre aucun avantage sur le plan de l'évolution, puisque, avec l'infime chance que le feu s'éteigne, les animaux survivants pourraient continuer à se reproduire. Un comportement qui contredit la théorie selon laquelle les insectes sont des robots biologiques car ils présentent des comportements standardisés.

La façon la plus simple dont je peux expliquer ce comportement est que l'évolution de la vie ne construit pas des robots, mais crée des systèmes neuronaux pour le traitement de l'information et la prise de décision. Des modèles comportementaux récurrents émergent du fonctionnement complexe de circuits neuronaux auto-organisés, qui, dans la plupart des cas, favorisent effectivement un potentiel reproductif maximal. Ainsi donc, ces minuscules systèmes nerveux dotés de plusieurs ordres de grandeur de synapses neuronales de moins que notre cerveau produisent un comportement qui trahit les preuves de leur fonctionnement interne :

Ces animaux ressentent la douleur, c'est-à-dire la douleur comme un stimulus que l'animal tente d'éliminer.

2. Ces animaux ressentent la peur, c'est-à-dire la peur comme une projection mentale interne d'une situation future.
3. Ils savent qu'ils possèdent un outil meurtrier avec lequel ils tuent leurs proies et se défendent de leurs prédateurs : le dard.
4. Ils associent la sensation de douleur à leur corps lorsqu'ils pointent le dard sur eux.
5. L'association de la douleur à la conscience de soi, puisque la douleur est une forme élémentaire d'état mental, et que la conscience est pensée sur pensée, constitue une forme primitive de conscience. La douleur est donc, en un sens, consciente.

Puisque l'anthropocentrisme de la majorité de notre société attribue les attributs mentaux ci-dessus exclusivement aux humains, on m'accusera probablement d'anthropomorphisme (vous me direz, de tout ce dont on vous a accusé, est-ce que ça vous a dérangé ?). Cependant, je n'attribue pas aux scorpions des caractéristiques qui ne sont pas déduites de leur comportement, comme la pensée rationnelle. Il est encourageant de constater que des recherches neuroscientifiques plus récentes suggèrent que l'architecture des circuits neuronaux associés à la fonction de conscience chez l'humain et les autres mammifères est détectable même dans le cerveau des insectes.

Quel est le rapport avec la situation actuelle ? Quelques centaines de millions d'années après l'apparition des scorpions, un être a marché sur la terre et a construit des structures de captivité permanentes pour les autres êtres vivants, y compris pour sa propre espèce : des cages et des gardiens.

De nombreux animaux intelligents en captivité cessent de manger et sont poussés à la mort (par exemple, parmi les dauphins capturés, peu survivent). D'innombrables personnes en captivité (depuis si longtemps que les origines en ont été oubliées), ont fait des grèves de la faim dans les prisons pour gagner leur liberté ou leur dignité. C'est l'équivalent d'un auto-centrage de la part d'êtres suffisamment intelligents pour tenter de trouver une issue à l'impasse. C'est pourquoi, de nos jours, la grève de la faim est internationalement reconnue comme un moyen de lutte historiquement puissant, notamment pour les prisonnière·e·s.

Dans les circonstances grecques (où même la junte des colonels a reculé devant les grèves de la faim), les juges et procureurs modernes sont habités par une perspective différente. La majorité d'entre eux sont animés par des vues ultra-conservatrices et, après avoir causé une

douleur indicible à des dizaines de milliers de prisonnièr-e-s qui ont été privé-e-s de leur liberté à long terme, ils travaillent pour une industrie de la torture retranchée derrière des mensonges évidents tels que le correctionnalisme. Comme des ouvriers d'abattoir, ou comme des pilotes de chasse bombardant les villes ennemis, ils ont tué en eux toute trace d'empathie et peuvent prendre leur déjeuner en se convainquant qu'ils font quelque chose d'utile. C'est pourquoi ils considèrent la grève de la faim comme un moyen de contester leur omnipotence et font preuve d'une tolérance zéro.

Comment interpréter autrement ce que les juges et les procureurs écrivent, jusqu'au 46ème jour de ma grève de la faim, lorsque la proposition du procureur de la cour d'appel pour ma libération a été émise ?

J'ai auparavant subi deux séances lors desquelles j'ai été jugé pour ce que les juges pensent que je ferai et j'ai été gardé en détention parce que je « risquais de commettre d'autres infractions ». Lors de la seconde, même eux ne m'ont pas posé une seule question, pas même sur les faits et ils ont juste émis une décision pré-déterminée après 40 jours (dont 30 déjà en grève de la faim). Sans même une justification, il leur a fallu 40 jours pour écrire « conformément à la proposition du procureur, pour éviter toute répétition inutile ». J'ai été traité avec une indifférence provocante.

Face à cette misère, j'ai entamé une grève de la faim. Et dans l'annonce de son commencement, j'ai énuméré à la fois les actes arbitraires à mon encontre et les nombreux exemples où les juges ont ouvert grand les portes lorsqu'il s'agissait des enfants du système (flics – assassins, gardiens de prison – tortionnaires, fascistes, grands capitalistes).

Pendant ce temps, au milieu de ma grève, le tueur d'Alexandros, l'un des tueurs de Zack qui a passé autant de jours en prison que moi de jours en grève de la faim, et le violeur Filippidis ont été libérés par anticipation au motif improbable que les victimes potentielles ne risquent rien car il est maintenant connu pour ses actes et qu'elles l'éviteront. Et moi qui ai accompli les 3/5 de ma peine il y a 7 mois, « je n'ai pas encore été réhabilité car il ne s'est pas écoulé assez de temps » selon le raisonnement du ministère public ! Des meurtriers impénitents profitent de ce pour quoi je me suis battu pendant 50 jours au péril de ma vie, de ce à quoi j'ai droit depuis 7 mois, la liberté.

Le meurtre du chimpanzé qui s'est échappé de la prison pour animaux sauvages de Jean-Jacques Leshwar n'a apparemment aucun rapport avec cette affaire, mais il est pourtant

pertinent. Je me demande si la « justice » grecque s'occupera d'un tueur en série et tortionnaire d'animaux sauvages ? Trop d'argent...

Quoi qu'il en soit, en ce moment, mon propre dard a déjà percé mon corps et répand du poison détruisant ses organes vitaux, probablement de manière irréversible. Mais il percera inévitablement, ne serait-ce que temporairement, l'ordre meurtrier qui soutient ce système d'asservissement et d'exploitation généralisée de la nature (humaine et autre)...

## **LA SEULE LUTTE PERDUE EST CELLE QUI N'EST JAMAIS MENÉE**

### **LA LIBERTÉ OU LA MORT**

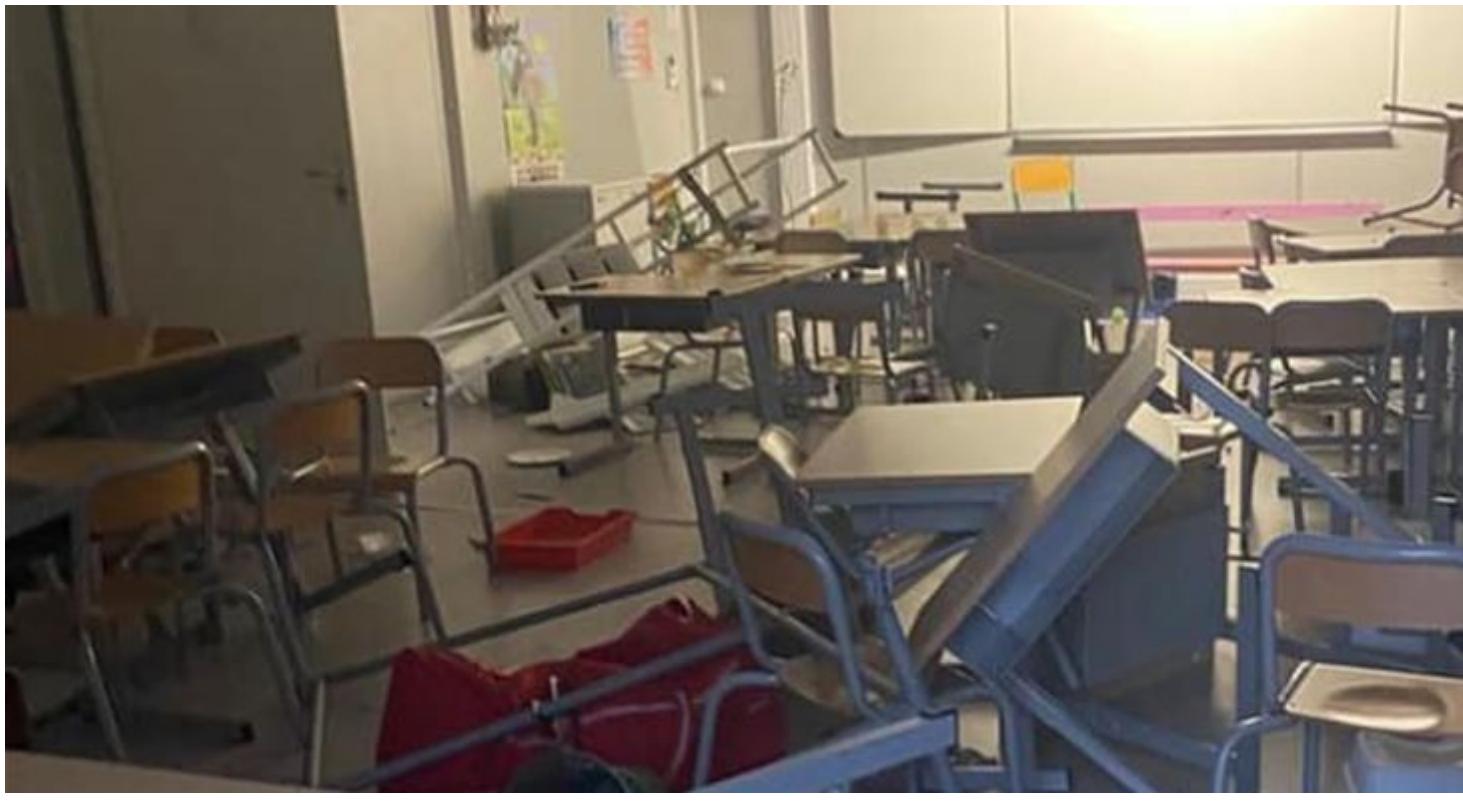
11/7/2022,

**Giannis Michailidis**

---

# Bron (Rhône) : chaque âge saccage sa cage...

Publié le 2022-07-15 18:10:11



## Âgés de 9 à 13 ans, ils saccagent des salles de classe

Le Progrès/BFM Myon, 13 juillet 2022

**Dans la soirée du lundi 11 juillet, huit jeunes de 9 à 13 ans sont entrés par effraction au sein de l'école élémentaire Pierre-Cot et ont dégradé l'espace modulaire de 180 m<sup>2</sup> qui comprend trois classes et est situé à l'arrière du bâtiment**

. Selon nos informations, le gardien de l'école qui vit sur le site a donné l'alerte après avoir entendu du bruit et surpris ces jeunes dans la cour vers 20 h 45.

Les huit pré-ados ont été entendus puis remis à leurs parents en vue d'une convocation ultérieure. Une enquête est toujours en cours et une plainte a été déposée ce mardi 12 juillet par la Ville.

**Les dégâts sont importants : l'intégralité des trois salles de classe (CP, CM1 et CM2) qu'abrite cet espace modulaire ont été saccagées. Le matériel pédagogique ainsi que le mobilier ont en grande partie été endommagés.** Des tables, des chaises et des

armoires ont été renversées et cassées. L'un des sanitaires a été détruit à coups de masse.

D'après des informations de BFM Lyon , **les dégâts se chiffrent « *autour de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers d'euros* »**. Le maire Jérémie Bréaud a affirmé que la ville avait porté plainte et que le procureur de la République avait été saisi.

---

# **Montreuil/Aubervilliers : Perquisitions et arrestations de 3 compagnons**

Publié le 2022-07-15 18:10:14

Le 06 juillet 2022 à 6h du matin deux perquisitions simultanées menées par la police judiciaire ont eu lieu dans deux collocations, à Montreuil et Aubervilliers. Le motif : dégradation de biens publics, apparemment une caméra de vidéo-surveillance, dans la nuit du 18 au 19 février 2022 à Montreuil, contre deux personnes, E. et G., une dans chaque appartement.

- # Mise à jour : 6 novembre 2022 à 16h53

## **Mise à jour au 5 novembre 2022**

Les deux perquisitionnés ont récemment été convoqués au commissariat de Bobigny afin de « se voir restituer leur matériel informatique », par la GLAT (Groupe de Lutte Anti-Terroriste). Le matériel leur a effectivement été rendu, et l'OPJ en charge de la remise en main propre des scellés a dit de l'affaire qu'elle était « classée sans suite », à l'oral, ce qui n'est certainement pas à prendre pour argent comptant.

Ils sont, avec un troisième inculpé, convoqués depuis cette garde à vue à passer pour une affaire différente devant le tribunal le 9 février 2023 sous plusieurs accusations : pour les trois refus de signalétique et violence sur PDAP sans ITT, accusations auxquelles s'ajoutent outrage, violence sur PDAP avec ITT de plus de 8 jours et refus de prélèvement biologique pour le troisième inculpé.

## **Notes**

[1] Incarcéré pour la destruction d'antennes relais, aujourd'hui hospitalisé suite à l'incendie de sa cellule à lire ici : <https://dijoncter.info/pourquoi-j-ai-crame-les-deux-antennes-du-mont-poupet-2900>

[2] Un texte résumant cette histoire est déjà sorti : <https://paris-luttes.info/arrestations-pendant-le-concert-du-15359>

[3] <https://www.infolibertaire.net/affiche-detruisons-les-cameras/>

[4] Plusieurs textes existent déjà à ce sujet, et nous en conseillons aussi la lecture pour mieux comprendre la perversité de cette évolution du délit de refus de signalétique. À notre connaissance :

<https://paris-luttes.info/quand-les-flics-prennent-tes-15982>.

Prises d'empreintes sous la contrainte, refus collectif et vengeance,  
<https://mauvaisang.noblogs.org/files/2022/06/Mauvais-Sang-N3.pdf>,  
<https://paris-luttes.info/a-propos-des-identites-imaginaires-16052>

---

## Avez-vous déjà entendu parler du CLODO ?

Publié le 2022-07-16 22:00:05

« *Le Comité pour la liquidation ou la destruction des ordinateurs (CLODO) n'a sévi que quelques années dans la région toulousaine. Mais il a marqué d'une pierre blanche les luttes anti-technologiques des années 1980.* » Retour sur une série d'actions directes accompagnées de communiqués de revendication contre les entreprises responsables du développement de l'informatique et de l'électronique.

---